



24 h
de grève

LE 5 FÉVRIER

Journée nationale de grève
et de blocage des profits

→ **Le Gouvernement doit reculer,**

→ **Les riches et les patrons doivent payer !**

Depuis de nombreuses semaines, le mouvement des Gilets Jaunes oblige le Gouvernement à entendre le Peuple.

Entendre mais pas écouter !

Ce ne sont pas les 10,3 milliards annoncés par le gouvernement en réponse au mouvement des Gilets Jaunes qui répondent aux urgences sociales. En effet, ces 10,3 milliards n'existent pas : 3,9 milliards proviennent d'une taxe non mise en place (*celle sur les carburants*), 2,5 milliards de prime d'activité qui sont anticipés puisque cette mesure était prévue pour 2020, 2,4 milliards d'heures sup défiscalisées et désocialisées avec toutes les conséquences sur le budget de la Sécu et 1,5 milliards dû au gel de la CSG sur les pensions de retraite inférieurs à 2 000 €.

Finalement, ce sont encore une fois les patrons qui peuvent se frotter les mains puisqu'ils n'auront pas à mettre la main « au portefeuille ».

Les travailleurs, très souvent avec leurs syndicats, luttent aussi dans les entreprises / services.

Ainsi, des salariés de « Général Electric » à Aix Les Bains sont en grève depuis plus d'une semaine pour l'augmentation des salaires.

Alors, tous ensemble, Gilets Jaunes, CGT, « sans couleur »

Avec la CGT, j'agis et je revendique :

- L'augmentation générale des salaires, du point d'indice des fonctionnaires, des pensions et des minimas sociaux. Avec le SMIC à 1 800 €.
- Une réforme de la fiscalité avec un impôt sur le revenu plus progressif permettant d'alléger la fiscalité indirecte (TVA, TICPE). Le rétablissement de l'ISF.
- Des droits nouveaux pour les salariés pour contrôler l'organisation du travail, la stratégie des entreprises, l'utilisation des aides publiques et pour participer au « dialogue social territorial ».
- Le développement de services publics partout, pour tous avec des agents sous statut, en nombre suffisant pour un bon exercice des missions.

Ce mardi 5 février :

- Tous en **grève et en « AG »** devant les boîtes ou les ronds-points, par localité pour débattre des suites.
- Tous à la **manifestation départementale à 14 h** Pl. Palais de Justice à Chambéry
- Tous au « **débat citoyen** » à **17 h**